



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 30 janvier 2020 à 19 h, au
centre communautaire de Val-Senneville

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et agente administrative aux communications

ABSENCE :

Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 2

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 10. Malgré que le quorum ne soit pas atteint, il s'agira d'une rencontre d'information.

2- Lecture de l'ordre du jour de la séance du 30 janvier 2020

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour.

3- Lecture et suivis du procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2019

Le président effectue la lecture du procès-verbal.

4- Suivi des dossiers

- a) *Service de sécurité incendie* : À la suite du passage de M. Jean-Pierre Tenhave lors de la dernière rencontre, un citoyen désire porter à l'attention du président qu'une personne de son entourage a postulé auprès de la Ville pour un poste de pompier, mais n'a pas reçu d'accusé de réception des ressources humaines;
- b) *Parc Le Nordet* : Le déménagement est débuté. Les modules seront déménagés au parc BMX;
- c) *Enlèvement de roches* : M. Réginald Béland soulève la possibilité de prendre les roches, qui sont toujours présentes sur le terrain, pour les mettre dans l'entrée du nouveau parc BMX pour solidifier celle-ci;
- d) *Cinémomètre* : Un projet d'achat de cinémomètres supplémentaires est présentement en cours pour avoir la possibilité d'en installer à plusieurs endroits à la fois;
- e) *Présence de chiens* : Le président souligne qu'il s'agit de la SPCA qui s'occupe de l'application du règlement. Il faut donc se référer à cet organisme;
- f) *Tour de communications* : Une tour de communications a été installée sur le chemin St-Edmond;
- g) *Chemin Fortier* : Le chemin a été réparé;
- h) *Campagne « M'as-tu vu »* : Du 3 au 14 février 2020, la Sûreté du Québec sera en campagne de sensibilisation sur la présence des autobus scolaires ainsi que des écoliers près des traverses piétonnières.

5- Budget 2020 et plan triennal d'immobilisations

Le président donne de l'information concernant le budget 2020. Voici les travaux du plan triennal d'immobilisations qui seront faits dans le quartier :

- a) Surfaçage sur des sections des rues Jean-Pierre, Pilotte, Lepack, Ken, du Zéphir et du chemin Val-du-Repos;
- b) Bibliothèque : Investissement de 24 000 \$ supplémentaires;
- c) Caserne : Investissement de 19 000 \$;
- d) Parc le Nordet : Début des travaux en 2021.

6- Varia

- a) *Assurances des membres du comité des loisirs* : M. Réginald Béland souligne le montant exorbitant pour assurer les membres. Il demande si l'assurance responsabilité des membres du comité des loisirs peut être prise en considération dans les assurances de la Ville.
- b) *Dons et commandites* : Voici les montants qui seront distribués :
 - a) Cercle des Fermières : 1 500 \$;
 - b) Comité des loisirs : 3 000 \$;
- c) *Accès au parc BMX à partir de l'école* : Les citoyens demandent la possibilité de construire un trottoir ou le réaménagement de l'accotement de la rue pour faciliter l'accès et augmenter la sécurité des piétons au parc BMX, à partir de l'école. Notons que la limite de vitesse a été abaissée à 30 km/h concernant la sécurité. Le président fera des vérifications à ce sujet.

7- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

Aucun sujet.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le jeudi 30 avril 2020, à 19 h, à la salle communautaire.

9- Levée de la séance

La rencontre se termine à 20 h 30.

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée